CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
NATIONAL MX1

RÈGLEMENT PARTICULIER

Organisateur

N° d'épreuve FFM	303
Moto-Club	ST Aignan-le-Jaillard
N° d'affiliation	0793
Date	26 Avril 2015
Lieu	ST Aignan-le-Jaillard
Organisateur technique	Denis DION
Adresse	1 Allée du Rû d'Olson - 45600 Sully-sur-Loire
E-mail	mcstaignan@wanadoo.fr
Téléphone	02 38 36 51 73

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	Alain BELLANGER	Licence : 3385
Président du Jury (Délégué FFM)	Philippe SEHIER	Licence : 022164
Membre du Jury	Claude GERAY	Licence : 011388
Membre du Jury	Alain BOUTROUX	Licence : 004944
Commissaire technique responsable	Jean-Michel PARCINEAU	Licence : 189117
Responsable du chronométrage	Danièle FABIEN	Licence : 9879
Responsable du parc coureur	Philippe LAVRAT	Licence : 124927

Article 3 Catégories & Engagements

➲ National MX1

Age---------- 15 ans minimum
Licences---------- NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
Cylindrée---------- Classes 3 & 4
Plaques---------- Numéro noir sur fond blanc

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

En ce qui concerne le Championnat de France National MX1 :

- *Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*
- *En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes par manche ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110	6ème	60	11ème	27	16ème	15
2ème	100	7ème	50	12ème	25	17ème	12
3ème	90	8ème	42	13ème	23	18ème	10
4ème	80	9ème	36	14ème	20	19ème	7
5ème	70	10ème	30	15ème	18	20ème	5

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
NATIONAL MX1

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **D. MHREZ Eiad**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche ..... **Gien**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **20 minutes**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Les Marnières**

Adresse ..... **2 Route de ST Florent**

45600 ST Aignan-le-Jaillard

GPS – Latitude (Nord) ..... **47° 44'29 74"**

GPS – Longitude (Est)..... **02° 26'29 43"**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1750 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **115 m**

Nombre de OCP* **28**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 22/02/15	Date : 25 FEV. 2015	Date : 03/03/15
MOTO CLUB DE ST AIGNAN-LE-JAILLARD	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Orléans	Numéro : 15/0169
		FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

HORAIRES DU DIMANCHE 26 AVRIL 2015

1) Avec moins de 40 candidats aux qualifications du Championnat de France

8H35 à 8H50	Essais libres Championnat de Ligue 125 cc
9H00 à 9H20	Essais libres Championnat de France
9H25 à 9H40	Nationaux : Essais libres 7 mn + Chronos 8 mn
9H45 à 10H00	Minicross 65 cc : Essais libres 7 mn + Chronos 8 mn
10H30 à 10H50	Essais chronométrés Championnat de France
10H50 à 10H55	Tests de départ Championnat de France
11H05 à 11H20	Essais chronométrés Championnat de Ligue 125 cc
11H30 à 11H50	1ère Manche Nationaux
13H30 à 13H55	1ère Manche Championnat de Ligue 125 cc
14H00 à 14H10	Tour de reconnaissance Championnat de France
14H10 à 14H40	1ère Manche Championnat de France
14H45 à 15H05	2ème Manche Nationaux
15H10 à 15H25	1ère Manche Minicross 65 cc
16H00 à 16H10	Tour de reconnaissance Championnat de France
16H10 à 16H40	2ème Manche Championnat de France
16H40 à 16H55	Podium Championnat de France
17H00 à 17H25	2ème Manche Championnat de Ligue 125 cc
17H30 à 17H50	3ème Manche Nationaux
17H55 à 18H10	2ème Manche Minicross 65 cc
18H30 à 18H55	3ème Manche Championnat de Ligue 125 cc
19H15	Podium Championnats de Ligue et Nationaux

2) Avec plus de 40 candidats aux qualifications du Championnat de France

8H15 à 8H35	Essais libres + Chronos Championnat de France - Groupe A
8H35 à 8H40	Tests de départ Championnat de France – Groupe A
8H45 à 9H05	Essais libres + Chronos Championnat de France - Groupe B
9H05 à 9H10	Tests de départ Championnat de France – Groupe B
9H20 à 9H35	Nationaux : Essais libres 7 mn + Chronos 8 mn
9H45 à 10H10	Course qualificative Championnat de France - Groupe A
10H15 à 10H40	Course qualificative Championnat de France - Groupe B
10H45 à 11H10	Essais libres + Chronos Championnat de Ligue 125 cc
11H15 à 11H30	Essais libres + Chronos Championnat de Ligue 65 cc
11H35 à 11H50	Repêchage Championnat de France
11H55 à 12H15	1ère Manche Nationaux
13H30 à 13H55	1ère Manche Championnat de Ligue 125 cc
14H00 à 14H10	Tour de reconnaissance Championnat de France
14H10 à 14H40	1ère Manche Championnat de France
14H45 à 15H05	2ème Manche Nationaux
15H10 à 15H25	1ère Manche Minicross 65 cc
16H00 à 16H10	Tour de reconnaissance Championnat de France
16H10 à 16H40	2ème Manche Championnat de France
16H40 à 16H55	Podium Championnat de France
17H00 à 17H25	2ème Manche Championnat de Ligue 125 cc
17H30 à 17H50	3ème Manche Nationaux
17H55 à 18H10	2ème Manche Minicross 65 cc
18H30 à 18H55	3ème Manche Championnat de Ligue 125 cc
19H15	Podium Championnats de Ligue et Nationaux

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

MOTO CLUB DE ST AIGNAN – 1 Allée du Rû d'Oison - 45600 – Sully-sur-Loire – **Tél** : 02.38.36.51.73
E-Mail : mcstaignan@wanadoo.fr - SITE : http://perso.orange.fr/moto.club.st.aignan